

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 14 | No. 02 | Février 2026



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

AVIS PUBLICS

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

HORAIRE DE LA PATINOIRE

COMMISSION DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

FADOQ

SOIRÉE DANSANTE le 7 mars 2026 à 20 h,
à la salle municipale de Sainte-Hénédine,
avec l'orchestre Nancy Asselin.

fadoq

DÎNER À LA CABANE À SUCRE le jeudi 9 avril à 11 h 30,
pour les membres du club FADOQ de Ste-Hénédine, à l'Érablière l'Oasis,
227, rang 3, Honfleur.

Coût : 40 \$ incluant cocktail, repas chaud
et tire sur la neige

Réserver avant le 2 avril 2026

Marie 418 935-3530 | Éliane 418 935-3287



Cet hiver, respectez les propriétés privées !

La majorité des terrains sous les lignes de transport
d'électricité n'appartient pas à Hydro-Québec.

Ces lignes traversent souvent des propriétés privées,
notamment des terres agricoles. Sortir des sentiers
balisés, c'est risquer de ravager des cultures et
d'infliger de lourdes pertes aux producteurs.

Ensemble, protégeons nos relations
avec les propriétaires et adoptons
une circulation respectueuse.



Wow ! Grâce à vous, notre première activité de financement est une réussite sur toute la ligne ! Nous tenons à remercier nos partenaires financiers, nos organismes partenaires et nos bénévoles. Merci à tous pour votre belle participation, on a déjà hâte de vous voir dans nos prochaines activités !

Le comité du 175^e Sainte-Hénédine



*Notre logo officiel des fêtes
du 175^e de Sainte-Hénédine
a maintenant été dévoilé!*



Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

- Adoption du règlement no474-26 modifiant le plan d'urbanisme no327-08 à l'effet des ilots de chaleur, des limites des affectations et du périmètre d'urbanisation
- Adoption règlement taxation 2026 no475-26
- Adoption politique salariale 2026
- Approbation formation ONU Daniel Lacasse
- Autorisation participation déjeuner Le Crépuscule le 12 février 2026
- Proclamation de la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
- Don Maison de soins palliatifs du Littoral
- Autorisation adhésion annuelle aux organismes FQM, ADMQ, COMBEQ, ACSIQ et Québec Municipal
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement no476-26 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments
- Autorisation ajout 175^e aux assurances dès janvier 2026, prime supplémentaire et versement 4 000 \$ budget fonctionnement
- Autorisation paiement solde travaux supplémentaires avec GARDA
- Démission Nicolas Desrochers
- Autorisation remplacement/réparation réfrigérateur bar du Centre Municipal
- Autorisation paiement travaux informatiques supplémentaires
- Autorisation modification document entente 109 Morisset
- Engagement à faire les correctifs au trottoir du 115 Chabot



Atelier numérique

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos solutions automatisées

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore! Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la municipalité!

Nous vous invitons à apporter votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

Jeudi le 19 mars 2026, 10h

Salle de la FADOQ
1299, route Sainte-Thérèse,
Sainte-Hénédiine

Inscription requise : 418 935-3530
(FADOQ) ou au 418 935-3841
(Lien-Partage)



Le Club Lions de Sainte-Marie offre de produire, **GRATUITEMENT**, votre déclaration d'impôt.

À la Salle Paul-Henri-Drouin au Centre Caztel
905, route Saint-Martin, Sainte-Marie

Les vendredis 13 et 20 mars 2026
10h à 11h et 13h à 14h

Ce service est admissible aux personnes dont les revenus sont inférieurs à certains seuils et ayant des revenus d'intérêt ne dépassant pas 1 000 \$. Aucun dossier de faillite ne sera accepté.

Seuils de revenus individuels ou familiaux

Une personne seule	35 000 \$
Un couple	45 000 \$
Chaque personne à charge supplémentaire	2 500 \$
Un adulte avec un enfant	45 000 \$
Chaque personne à charge supplémentaire	2 500 \$

N'oubliez pas d'apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent.

AVIS PUBLIC – PLAN D'URBANISME

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Yvon Marcoux de la susdite municipalité, (Directeur général, greffier-trésorier)



QUE :

Lors d'une réunion tenue le 5 janvier 2026, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement no474-26 modifiant le Plan d'urbanisme no327-08 à l'effet des ilots de chaleur, des limites des affectations et du périmètre d'urbanisation. Ce règlement a reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce le 20 janvier 2026 et prend donc effet à la date de délivrance du certificat de conformité émis à son égard le 20 janvier 2026.

Toute personne qui désire consulter ou obtenir une copie du règlement peut le faire sur le site Internet www.ste-henedine.com ou sur demande au bureau municipal aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Hénédine ce 3^e jour du mois de février deux mille vingt-six.

AVIS PUBLIC – RÔLE DE PERCEPTION 2026

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Yvon Marcoux de la susdite municipalité, (Directeur général, greffier-trésorier)

QUE :

Le rôle de perception 2026 a été déposé à mon bureau et la révision est complétée. Tout propriétaire de biens fonds imposables de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine recevra son compte de taxes daté du 10 février 2026 au cours des prochains jours.

À compter de cette date, vous avez jusqu'au 10 mars 2026 pour acquitter votre compte au complet, s'il est inférieur à 300 \$, ou pour acquitter seulement le premier (1^{er}) versement, si le total du compte est supérieur à 300 \$, en vertu de la loi sur la fiscalité municipale. Pour le deuxième (2^e) versement, vous devez l'acquitter avant le 10 mai 2026, le troisième (3^e) avant le 10 juillet 2026 et le quatrième (4^e) avant le 10 octobre 2026. Tout compte « passé dû » portera intérêt au taux de 5 %/année et pénalité de 5 %/année tel que décrété par le conseil municipal.

Vous pouvez payer vos taxes au bureau municipal ou par la poste au 1299, route Ste-Thérèse, Sainte-Hénédine (Québec) G0S 2R0 ou par AccèsD, Municipalité de Ste-Hénédine – taxes (QC).

Donné à Sainte-Hénédine ce 10^e jour du mois de février deux mille vingt-six.

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Le mois de février est déjà bien entamé et l'école bourdonne d'activités! Voici quelques nouvelles à partager avec notre belle communauté.



Nous souhaitons faire un petit rappel concernant **les inscriptions scolaires ainsi que celles du service de garde**. Il est particulièrement important de prendre connaissance des nouveaux changements liés au transport scolaire afin de réorienter au mieux les inscriptions de vos enfants. Ces informations permettent à l'école d'organiser adéquatement les groupes et le personnel du service de garde. N'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat pour toute question ou précision.

Du 1^{er} au 7 février se déroulait la **Semaine des enseignants partout au Québec**. Encore une fois, les membres du conseil d'établissement ont profité de cette occasion pour souligner le travail exceptionnel de tout le personnel œuvrant à l'école. Parce qu'au-delà des apprentissages, ils accompagnent, encouragent, soutiennent et inspirent nos enfants jour après jour, il nous semblait essentiel de leur témoigner notre reconnaissance. De petites attentions ont été offertes tout au long de la semaine :

- Distribution de pommes et de petits chocolats ;
- Installation d'une pancarte extérieure annonçant la Semaine des enseignants ;
- Un repas chaud cuisiné avec générosité par des parents bénévoles.

Un immense merci aux parents impliqués et, surtout, à tout le personnel scolaire pour leur dévouement constant envers nos enfants.

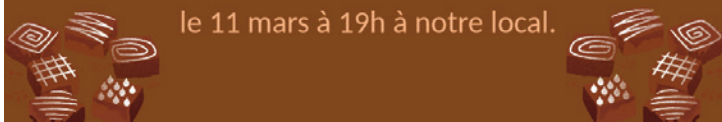
Nous amorçons maintenant le dernier droit avant la semaine de relâche et la fin de la deuxième étape. Il ne reste plus que deux semaines avant ce congé d'hiver bien mérité! C'est le moment de redoubler d'efforts, de rester concentrés et motivés afin de bien terminer les évaluations restantes. Chaque petit effort compte. Bon courage à tous pour ces deux dernières semaines!

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.

RÉUNION ET CHOCOLATS

Les Fermières de Ste-Hénédine sont invitées pour la présentation du rapport annuel du CAL. De plus, nous aurons un atelier de fabrication de chocolats!

Nous vous attendons le mercredi le 11 mars à 19h à notre local.



Le Carême, c'est cette parenthèse de 40 jours qui peut être vue comme une période de transition personnelle. Qui commence du 18 février jusqu'à Pâques, le 5 avril.

C'est un défi personnel qui permet de se détacher de ses dépendances et de se concentrer sur l'essentiel.

Ce peut être aussi de donner de son temps, partager ses talents et aider ses proches.

L'équipe d'animation locale vous invite aux célébrations du 2^e et 4^e dimanche du mois, toujours à la sacristie.

À mettre à votre agenda, le **vendredi 3 avril, notre chemin de croix animé par les jeunes de la catéchèse**, dans notre église.

L'équipe d'animation locale



HORAIRE DE LA PATNOIRE STE-HÉNÉDINE - HIVER 2026

Activité	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Patinage libre Ou Hockey libre	13h à 15h 15h à 17h	17h à 18h30 18h30 à 20h00 20h00 à 21h00	17h à 18h30 18h30 à 20h00 20h00 à 21h00	17h à 19h00 (Sauf 11, 18 et 25 février pratique intermunicipale de 18h30 à 19h30) 19h00 à 21h	17h à 18h30 18h30 à 20h00 20h00 à 21h00	17h à 19h30 19h30 à 21h	13h à 17h 17h à 21h
SURVEILLANT	Jimmy	Dylan	Dylan	Dylan	Dylan	Jimmy	Jimmy

Patinage libre

Réservé pour le patinage libre seulement. Aucun bâton ni rondelle ne seront tolérés sur cette surface.

Hockey libre

Réservé pour le hockey libre, équipement obligatoire : casque avec visière ou grille complète, protège-cou et gants.

Il est strictement défendu :

- De se trouver sur la glace sans être chaussé de patins
- De s'asseoir sur le bord de la bande
- De boire, manger ou fumer sur la patinoire
- De consommer de l'alcool ou de la drogue sur le terrain des loisirs et dans le chalet des loisirs
- De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras
- De se tirailler ou de se bousculer sur la glace et dans le chalet des loisirs
- De jeter des objets sur la glace

Il est obligatoire :

- De respecter les règlements, autant dans le chalet des loisirs que sur la patinoire
- De garder les lieux propres
- De respecter les autres participants
- D'avoir l'équipement nécessaire pour aller sur la glace
- De retourner le matériel emprunté au responsable sur place

Règlements du patinage libre :

- Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte
- Le port du casque protecteur est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins ainsi que tous les patineurs débutants, peu importe l'âge
- Les débutants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte
- Les fauteuils roulants et les poussettes sont permis sous la responsabilité d'une personne de 16 ans et plus, chaussée de patins
- Les enfants dans une poussette entre 0 et 12 mois doivent être attachés dans leur poussette

Règlements de hockey libre :

- Tous les participants sont tenus de porter un casque protecteur avec protecteur facial complet, un protège-cou et des gants
- Il est primordial de respecter tous les joueurs se trouvant sur la patinoire
- La patinoire est prévue pour la pratique de hockey participatif et non compétitif

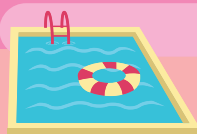
Urgence :

- En cas d'urgence, blessure ou autres, allez directement le rapporter au responsable et communiquez immédiatement le 911 si besoin. L'adresse du chalet des loisirs est le 1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine
- En cas de dommage sur la surface glacée, les bandes ou le terrain des loisirs, veuillez aviser immédiatement la municipalité au 418 935-7125

Autres :

- Lors des réservations par l'école ou des organismes, ils sont prioritaires en tout temps
- L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement, selon l'état de la glace et les conditions climatiques
- La municipalité se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps
- Tout manquement à ces règlements de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire ;
- Les responsables ont l'autorité d'exclure un ou des participants qui ne respectent pas les règlements.

Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Journal Février 2026

Offre d'emploi Piscine

Postes disponibles :

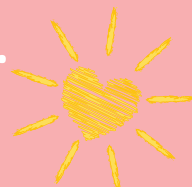
- 1 Assistant-surveillant/sauveteur
- Moniteur d'activités aquatiques

Viens t'amuser avec nous !

Fais parvenir ton CV au loisirs-sthe@hotmail.com avant le 5 mars.

À qui la chance ?
Psst, en plus nous aurons
une belle cabane neuve à la
piscine, cet été.

Joyeuses St-Valentin !
Aimez-vous les uns, les
autres.



PLACE AUX ADOS

VENEZ BOUGER EN GANG!
VENDREDI
13 FÉVRIER ET
20 FÉVRIER
18H À 21H

POUR LES ADOS DE 10 À 17 ANS
RENDEZ-VOUS AU CHALET DES LOISIRS

LA PATINOIRE SERA OUVERTE À TOUS
APPORTEZ VOS PATINS!!!

UN RESPONSABLE SERA SUR PLACE EN TOUS TEMPS
AUCUN MAUVAIS COMPORTEMENT NE SERA TOLÉRÉ

Horaire de la patinoire
du 1 au 7 mars.

N.B : Si la glace le permet.
1 mars

13h à 15h30 Patin libre
15h30 à 17h Hockey libre

2 - 3 et 7 mars

Jour :

13h à 15h30 Patin libre
15h30 à 17h Hockey libre

Soir :

17h à 19h Patin libre
19h à 21h Hockey libre

4 - 6 mars

Soir : 17h à 21h Patin libre

⊘ 5 mars fermé ⊘



Semaine de Relâche

En raison du faible nombre d'inscriptions reçues lors des relâches précédentes, nous ne pourrons malheureusement pas offrir ce service cette année. Nous nous excusons pour cet inconvénient.

Prenez note que si la glace le permet la patinoire intérieure sera ouverte, horaire ci-haut.

Pour ceux dans le besoin : Certains jeunes gardiens du village seront disponibles. N'hésitez pas à écrire au loisirs-sthe@hotmail.com pour des suggestions.

Merci de votre compréhension.

FÊTE D'HIVER 2026

3 jours de plaisir hivernal !



Vendredi 27 février – 18 h 30

- Sentier de raquette illuminé
- Party musicale
- Feu extérieur



Samedi 28 février – dès 13 h

- Glissade
- Patinage
- Chocolat chaud
- Jeux de cartes au chalet



Dimanche 1er mars – 9 h 30

Brunch festif

3€ par personne (moins de 12 ans)

Chalet des loisirs

1270, rue de la Vallée - Thoiry



04 70 91 11 11 | loisirs@chaletdesloisirs.com | loisirs@chaletdesloisirs@hotmail.com

Reservations avant le 30 janvier

LE 1 MARS 2026

TIRE SUR NEIGE

SUR PLACE APRÈS LE BRUNCH

VERS 11H00



NE MANQUEZ PAS LA TIRE SUR NEIGE
EN FACE DE LA SALLE MUNICIPALE

1299, ROUTE SAINTE-THÉRÈSE
OUVERT À TOUS!

VEZ VOUS SUCRER LE BEC



TARIF À VOLONTÉ

3.50 \$



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine GOS 2R0

T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30
Jeudi : 10h -12h & 18h30h-20h00
Samedi 2e : 10h-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

NOUVELLE ROTATION DE LIVRES

Le 9 février dernier, nous avons eu une nouvelle rotation de livres avec le Réseau Biblio. Nous avons reçu une quantité importante de nouveaux livres pour tous les âges et tous les goûts.

Venez découvrir tous ces livres identifiés par une pastille **BLEUES**

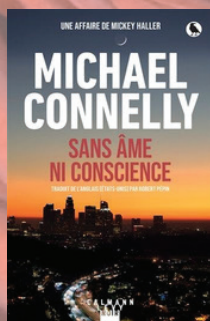
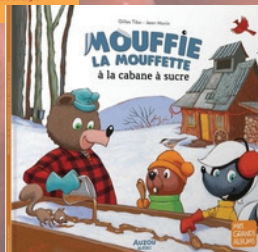
SE SERRER LES COUDES C'EST POSSIBLE AUSSI À LA BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir la nouvelle campagne qui a lieu tout le mois de février à la bibliothèque.

Il y a des affiches, un conte et une liste de documents sur le thème de la solidarité.



NOUVEAUTÉS



L'HEURE DU CONTE, BIEN PLUS QU'UNE HISTOIRE

Vos petits ont rendez-vous à la bibliothèque samedi le 14 mars à compter de 10h00 !
Le livre lu sera :
Petite beauté
d'Anthony Browne

